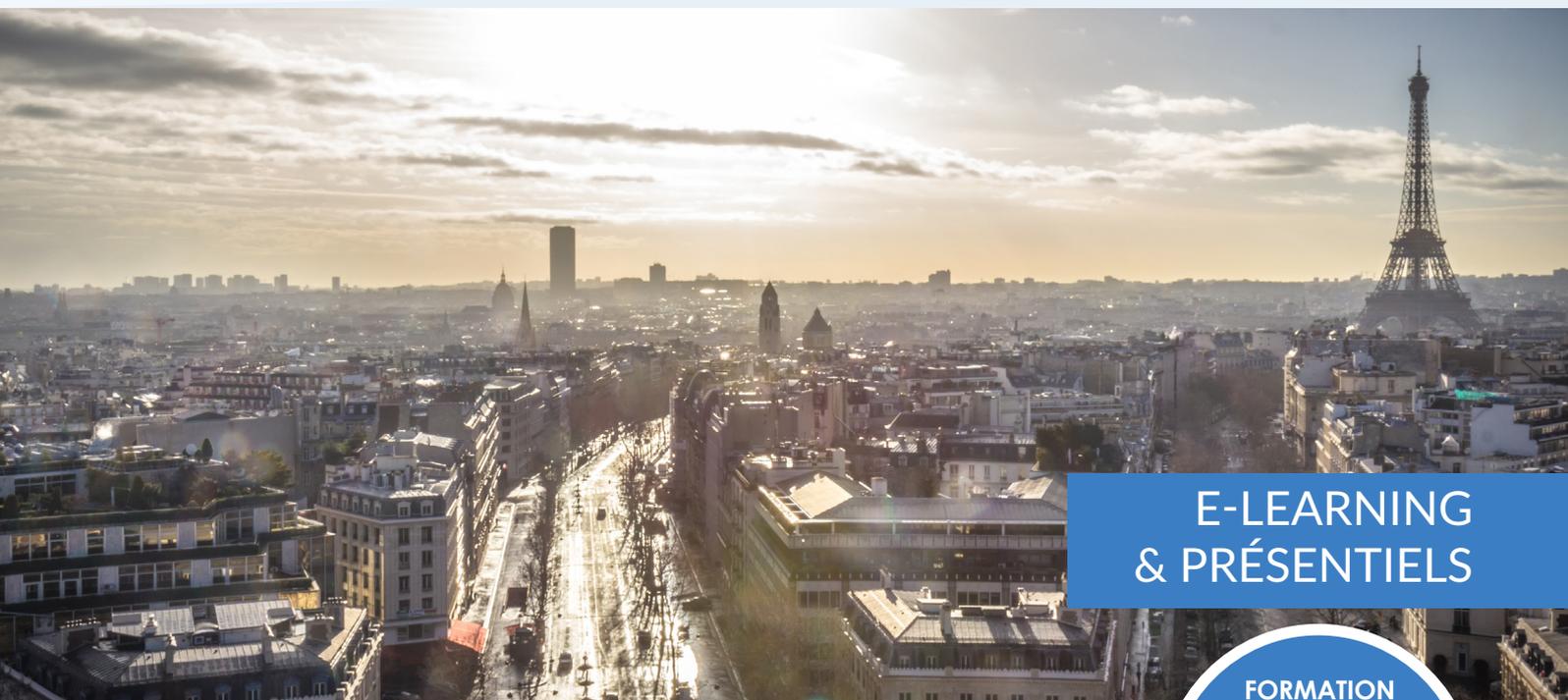




# EXECUTIVE MASTER Patrimoine Professionnel et Gestion Privée

**Diplôme accrédité Fédération Nationale Droit du Patrimoine**



**E-LEARNING  
& PRÉSENTIELS**

**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AUX  
FINANCEMENTS**

Un diplôme d'excellence pour former des experts  
en Gestion de Patrimoine dédiés aux chefs d'entreprise

**TITRE RNCP NIVEAU 7**





## LE MOT DES FONDATEURS



**Jean Prieur**

Professeur émérite des Universités  
Université Paris Dauphine



**Michel Leroy**

Professeur des Universités - Université Toulouse Capitole  
Président du comité scientifique JurisCampus

Une gestion de patrimoine pertinente doit mener une approche globale patrimoine privé - patrimoine professionnel, marquée par une évaluation du couple opportunités-menaces.

L'entreprise, bien particulier, source de création de valeur et d'emplois, constitue souvent l'élément essentiel du patrimoine du dirigeant. Il s'ensuit que l'entreprise est à l'origine de flux significatifs au profit du patrimoine privé et que le bon conseil doit proposer au chef d'entreprise un statut juridique, fiscal et social parfaitement adapté aux besoins exprimés.

Par ailleurs, le patrimoine privé doit être préservé, par des mesures appropriées, des risques inhérents à l'activité, comme par exemple la condamnation du dirigeant pour insuffisance d'actif.

Dans la phase de transmission de l'entreprise, il s'agit de réduire les risques de passifs ultérieurs et de maximiser son actif en amont en définissant une stratégie patrimoniale post-transmission.

Le droit est, ici, un instrument au service de la gestion globale du patrimoine privé et professionnel, un outil visant la pertinence et la performance.

La complexité croissante des situations à régir et l'importance des enjeux appellent le recours à des spécialistes de haut niveau pour lesquels la demande est particulièrement forte.

L'Executive Master offre un parcours «Patrimoine Professionnel et Gestion Privée» destiné à former des spécialistes particulièrement qualifiés et dotés d'une formation juridique pluridisciplinaire : droit des sociétés, droit fiscal, régime matrimoniaux, successions et libéralités, protection sociale...

“ *La complexité croissante des situations à régir et l'importance des enjeux appellent le recours à des spécialistes de haut niveau pour lesquels la demande est particulièrement forte.* ”

# PROGRAMME

## FONDAMENTAUX

- L'approche patrimoniale globale
- Les régimes matrimoniaux (régime primaire, légal, conventionnels)
- La fiscalité des particuliers (IR, IFI, fiscalité internationale)
- La prévoyance (protection sociale, régimes obligatoires et solutions facultatives)
- L'indivision
- Le démembrement
- Les libéralités et la dévolution successorale
- L'environnement du chef d'entreprise
- La transmission et cession d'entreprise
- La dimension patrimoniale d'entreprise
- Les fondamentaux du droit international privé
- L'environnement réglementaire de la commercialisation des actifs financiers
- Globalisation et recombinaison des systèmes financiers
- Gestion de portefeuille et d'actifs financiers
- Maîtriser la phase clé de la découverte client
- Management (contractualisation de la relation de travail, obligations RH)

## EXPERTISE

### L'organisation du Patrimoine professionnel

- Structures de l'entreprise : Critères de choix
- Comptes et fiscalité de l'entreprise
- L'exercice d'une profession et régimes matrimoniaux
- Retraite protection sociale du dirigeant
- Protection Patrimoine Privé du chef d'entreprise
- Maîtrise des risques patrimoniaux par l'assurance
- Administration fiscale et Gestion de Patrimoine
- Immobilier d'entreprise et montages SCI
- Les Sociétés Civiles
- Les pactes d'actionnaires
- Droit patrimonial de la famille : cas pratique et application au chef d'entreprise

### La transmission du Patrimoine professionnel

- L'évaluation du patrimoine professionnel
- La cession de fonds de commerce
- La cession de contrôle
- La transmission à titre gratuit préparée, le pacte Dutreil
- Le financement de la transmission
- Cas pratiques Transmission

### Séminaires de synthèse

- Approche Patrimoniale Globale
- La dimension relationnelle de la Gestion Privée
- Cas pratiques de synthèse
- Localisation des biens et des personnes, réglementation communautaire des successions, conventions internationales (Luxembourg)
- Approche de la gestion de fortune à l'échelle internationale (Luxembourg)

### Conférences

- Le divorce du chef d'entreprise
- La finance durable
- Retours d'expérience sur le pacte Dutreil
- L'impôt sur la fortune et le chef d'entreprise
- Présentation de la Cour de Justice de l'Union Européenne
- Le family officer conseil du chef d'entreprise : Approche et ressources
- La fiducie

## PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme inscrit au RNCP Niveau 6 ou Niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128
- Ou être titulaire d'un Master 1 en Droit, AES ou sciences de gestion délivré par une université, du DSCG ou du DEC
- Ou être titulaire d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, jugé, par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment
- Ou pouvoir attester, dans un domaine en lien avec la gestion de patrimoine, d'une expérience professionnelle jugée suffisante par le comité de sélection

# DÉROULÉ DE LA FORMATION



## FONDAMENTAUX

1 journée introductive en présentiel

150 heures E-learning

Les 150 heures de fondamentaux sont dispensées sur une plateforme pédagogique en ligne administrée par JurisCampus, leader dans la formation à distance en Gestion de Patrimoine.



## EXPERTISE

21 journées présentielles  
à l'université Paris Dauphine

Le diplôme comporte 1 journée présentielle le lendemain de la rentrée et 4 sessions de 5 journées présentielles de haut niveau, complétées par 4 conférences.

Les deux dernières journées se déroulent au Luxembourg.

## ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Contrôle continu
- Examens écrits
- Rapport écrit et soutenance orale

Le diplôme est sanctionné à l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.\*

\* cf. règlement d'examen

## DIPLÔMES



### DIPLÔMES

- Diplôme de l'Université Paris Dauphine Executive Master droit et ingénierie des patrimoines parcours patrimoine professionnel et gestion privée
- Titre de niveau 7 RNCP de l'Institut de Formation JurisCampus - Expert en Optimisation et Transmission du Patrimoine

## STATUTS ACCESSIBLES

- Compétence Juridique Appropriée (CJA)
- Conseiller en Investissements Financiers (CIF)  
*sous réserve de justifier en plus de l'examen AMF\**
- Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP Niveau I)
- Intermédiaire en assurances (IAS Niveau I - Courtier)
- Professions immobilières (Carte de transaction immobilière)

\*Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

Les titulaires de l'EMPPGP pourront accéder à la formation post - Executive master du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine. En savoir plus : [www.fndp.eu/dfjp/](http://www.fndp.eu/dfjp/)



## RESPONSABLES



**Jean Prieur**

Professeur Émérite des Universités  
Université Paris Dauphine



**Michel Leroy**

Professeur des Universités  
Université Toulouse Capitole  
Directeur du M2 Ingénierie du Patrimoine  
(Toulouse) - Président du comité scientifique  
JurisCampus



**François Fruleux**

Maître de conférences associé  
Université Paris Dauphine-PSL Docteur en  
droit, Diplômé DSN



**Nicolas Esplan**

Docteur en droit  
Directeur de l'institut JurisCampus  
Directeur du M2 Ingénierie du Patrimoine  
(Université Toulouse Capitole)

## INTERVENANTS



**Corinne Caraux**

Directrice de l'ingénierie patrimoniale et des partenariats  
institutionnels - Le Conservateur  
Chargée d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Damien Charrier**

Expert Comptable - Fidorg réseau Talenz  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Emmanuel Courtant Lagarde**

Ingénieur patrimonial  
Chargé d'enseignement - JurisCampus



**Grégory Dumont**

Avocat conseil, département droit du patrimoine,  
CMS Francis Lefebvre Avocats



**Karine Esplan**

Responsable branche Management et Communication JurisCampus  
Chargée d'enseignement - JurisCampus  
Chargée d'enseignement - Université Toulouse I Capitole



**Maxime Hollander**

Notaire  
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine-PSL  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Nicolas Morhun**

Senior Wealth Planner Lombard International Assurance  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL  
Master Droit Notarial - Université Paris Dauphine-PSL  
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine-PSL



**Frédéric Baron**

Maître de conférences en droit privé  
Référéndaire à la Cour de justice de l'Union européenne



**Pierre Cénac**

Notaire  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Rémi Dubail**

Notaire  
Master droit du patrimoine professionnel - Université Paris Dauphine-PSL  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Laurent Gayet**

Directeur AXA Wealth - AXA Luxembourg  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Cyril Modicom**

Avocat à la cour  
Chargé d'enseignement - Université Paris Dauphine-PSL



**Jean-Marc Moulin**

Professeur des Universités  
Université de Perpignan Via Domitia



**Hélène Paerels**

Avocat cabinet SCM Nomos A

## CONTACTS

**Béregère Laforge**  
05 62 88 28 43  
emppgp@juriscampus.fr



**Mélinda ELBAZ**  
01 44 05 49 55  
melinda.elbaz@dauphine.psl.eu



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Déposez votre candidature sur [www.emppgp.fr](http://www.emppgp.fr)

Votre candidature doit contenir :

- Le dossier de candidature
- Un Curriculum Vitae
- Un justificatif des diplômes obtenus
- Une lettre de motivation

[www.emppgp.fr](http://www.emppgp.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique